

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 986

Artikel: Syndicats : face aux nouvelles technologies
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'ils sont utilisés en moyenne moins de 40 heures par an, ce qui provoque une consommation électrique annuelle de 2 kWh. Leur non-déclenchement après usage nécessite, pour sa part, 43 fois plus d'énergie, soit 86 kWh... Ces appareils, évidemment, ne sont pas débranchés parce qu'il faut que l'horloge fonctionne sans interruption. Mais il serait simple de les équiper d'une petite pile, éventuellement rechargeable pendant les moments d'utilisation, qui assurerait le maintien des fonctions indispensables. Certains ordinateurs personnels sont ainsi équipés et, expérience faite à DP, une pile tient le coup plusieurs années.

Environ 200'000 photocopieuses restent aussi enclenchées 24 heures sur 24, consommant 20 à 30 W pour être prêtes à l'emploi (le temps d'attente pour une première copie après réenclenchement est de 10 à 20 secondes). Une bonne partie du courant gaspillé pourrait être économisé en équipant les appareils ou les prises électriques de minuteries qui coupent automatiquement le courant pendant la nuit et le week-end. Ce « travail » peut évidemment aussi être assuré manuellement.

Yverdon alimentée grâce aux économies

On pourrait parler aussi des machines à café, des ordinateurs personnels, des télecopieurs, des radio-réveil, etc. Dans tous les cas, des possibilités techniques existent pour faire des économies... Mais le gain financier est dérisoire au niveau de l'utilisateur (moins de 10 francs par an pour un téléviseur). C'est donc à la source qu'il faut agir, et obliger constructeurs et importateurs à concevoir des appareils adéquats. Car à l'échelle du pays, l'économie de courant est importante: l'équivalent d'une ville de 13'000 habitants pour les seuls téléviseurs, le potentiel augmentant au fur et à mesure que les anciens appareils sans télécommande sont remplacés. Pour les photocopieurs, l'économie possible par un débranchement la nuit et le week-end correspond à la consommation d'une localité de 6000 habitants. Ces deux mesures additionnées suffisent à assurer la consommation en électricité d'Yverdon. ■

L'Office fédéral de l'énergie publie le *Courrier de l'antigaspillage* (OFEN, 3003 Berne).

SYNDICATS

Face aux nouvelles technologies

(jd) Le dernier numéro de la *Revue syndicale suisse* (n° 6, 1989) est consacré aux nouvelles technologies. Il propose quelques jalons pour situer les changements en cours et mieux connaître les phénomènes auxquels sont soumis les salariés, une condition indispensable de l'action syndicale.

Claus Hässig rappelle comment les nouvelles technologies ont été perçues en Suisse au cours des quarante dernières années. Il est intéressant de noter que les syndicats helvétiques ne se sont jamais opposés aux innovations. Ainsi, en 1960, la FTMH salue l'automatisation comme un moyen de faire disparaître les travaux pénibles et de réduire la durée du travail; mais il faut intégrer ce changement technique dans une politique sociale qui contribue à l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés, un programme typiquement keynésien. Dix ans plus tard, l'informatisation naissante du tertiaire suscite des revendications relatives à la qualité du travail: mise en valeur de la formation professionnelle et épanouissement personnel. Face à l'irruption de la micro-électronique dans l'imprimerie, les syndicats sont pris au dépourvu. Ils réagissent plus nettement par contre lorsque le phénomène touche l'horlogerie et, en plus des revendications classiques, se posent en partenaire de l'industrie et de l'Etat pour l'élaboration d'une politique de relance économique et de modernisation de l'industrie.

René-Simon Meyer dresse un tableau des mutations dans les arts graphiques. Dans ce secteur, l'évolution technique a profondément modifié le visage de la profession et les rapports entre l'homme et la machine: multiplication des fonctions et parcellisation du travail.

L'ordinateur superstar l'homme oublié

Pour Jean-Pierre Ghelfi, la production intégrée par ordinateur, si elle est une innovation aujourd'hui indispensable à la compétitivité de l'industrie suisse, ne doit pas faire oublier les compétences humaines. Car le danger existe que les

entreprises succombent à la séduction technique et négligent les hommes dont le savoir-faire et la capacité d'adaptation sont largement supérieurs à n'importe quelle machine. Selon une récente étude du BIT, 40 à 70% des améliorations dans la production sont imputables à la modification des pratiques de direction et de production et à la mise en place d'une organisation plus transparente et plus efficace. La nouveauté technologique n'est donc pas la panacée si elle ne s'accompagne pas d'une révision de l'organisation industrielle et des rapports de travail: circuits de communication ouverts et gestion participative. En définitive, s'interroge Ghelfi, n'est-il pas paradoxal que le libéralisme prône la concurrence et la liberté d'action des agents économiques, conditions de l'efficacité du système, et qu'au sein des entreprises ces principes n'aient pas droit de cité, que la créativité cède le pas à la définition autoritaire des tâches et à leur exécution mécanique?

Innovation technique et innovation sociale

L'innovation technique ne porte tous ses fruits que si elle intègre l'innovation sociale, que si les rapports humains sont aménagés sur le mode de la confiance, de la coopération et de la transparence. Il est intéressant de noter que dans les pays où prédomine la concertation, où sont valorisées les ressources humaines dans le cadre d'une organisation du travail participative et stimulante, l'économie est florissante. Voyez l'Allemagne et la Suède. Alors qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, où les salariés sont mal protégés, la concertation inexiste, la main-d'œuvre un facteur de production qu'on licencie à la première difficulté, la productivité est languissante et le niveau de qualification moindre.

En conclusion, les nouvelles technologies ouvrent des perspectives renouvelées à la participation. ■

Revue syndicale suisse, p.a. USS, case postale 64, 3000 Berne 23